





Travailler sur les conditions de développement d'une offre de logements adaptés en quantité et en qualité

<p>Action 1 Accompagner la réalisation opérationnelle des projets structurants en collaboration avec les communes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Vérel Pragondran - Le Clos Palatiers : approbation convention de projet - La Ravoire - ZAC Valmar : approbation avenant I à la convention de projet - Challes les Eaux - ZAC Centre ville : approbation avenant I à la convention de projet
<p>Action 2 Renforcer l'opérationnalité du volet habitat dans la planification urbaine</p> 	<ul style="list-style-type: none"> - Fusion des deux démarches de PLUi de Chambéry métropole et de Cœur des Bauges en un seul PLUi HD couvrant l'ensemble du territoire - Réalisation du diagnostic habitat et identification des enjeux et orientations. Un atelier avec les partenaires
<p>Action 3 Mettre en place les outils de stratégie foncière</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Lancement de l'étude de gisement foncier par l'EPFL : identification du potentiel foncier mobilisable dans l'enveloppe urbaine sur Chambéry et dans le Cœur des Bauges
<p>Action 4 Poursuivre le développement et le rééquilibrage géographique du logement locatif social, en s'appuyant sur le renouvellement de la convention de délégation des aides à la pierre</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Priorisation de l'accompagnement financier de l'Agglomération pour les opérations nouvelles de logements sociaux dans les communes en rattrapage au sens de la loi SRU - 361 logements locatifs sociaux agréés (95 PLAI + 156 PLUS + 80 PLS + 30 PLAI en résidence sociale) dont 85% dans les communes en rattrapage au sens de la loi SRU - Garantie d'emprunt accordée à Cristal Habitat en vue de l'accélération du programme d'investissement, via la mise en place d'un prêt de haut de bilan bonifié CDC - Action Logement
<p>Action 5 Inciter au développement d'une offre pour les primo-accédants dans le neuf et dans l'existant</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 80 logements programmés en accession aidée à la propriété (73 en location-accession et 7 en Prime Agglo Logement) - Soutien à l'ADIL : 47 personnes conseillées pour un premier achat dans l'agglomération par l'ADIL

Agir pour la qualité de l'offre dans l'existant

<p>Action 6 Accompagner l'évolution du parc locatif social</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Etudes de préfiguration des projets de renouvellement urbain des Hauts-de-Chambéry et Bellevue à Chambéry - Modification du dispositif de subventions afin d'aider davantage la réhabilitation des logements existants
<p>Action 7 Effectuer une analyse de la vacance et proposer des outils de traitement cible</p>	
<p>Action 8 Développer des dispositifs de résorption de l'habitat ancien dégradé</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Signature d'une convention d'opération programmée de l'habitat en renouvellement urbain (OPAH-RU) entre Chambéry métropole - Cœur des Bauges, l'Etat, l'Agence nationale de l'habitat, la Ville de Chambéry et Procivis Savoie dans le cadre de la résorption de l'habitat dégradé en centre ancien de Chambéry, suite à l'étude pré-opérationnelle - Dans le cadre de mon PASS'RENOV, financement de travaux d'un logement dégradé permettant la mise sur le marché d'un logement locatif conventionné
<p>Action 9 Encourager l'amélioration énergétique du parc privé résidentiel par une action de rénovation des logements</p> 	<ul style="list-style-type: none"> - Lancement de l'accompagnement des copropriétés dans le cadre de l'opération mon PASS'RENOV, un vrai service facilitateur pour les démarches de rénovation et d'amélioration des logements privés. - 18 copropriétés ont bénéficié d'un accompagnement et de conseils aux travaux dans le cadre de l'opération mon PASS'RENOV - 66 logements de propriétaires occupants sous conditions de ressources se sont vus octroyé d'une aide financière de l'Agglomération (et de l'Anah) pour la réalisation de travaux d'économie d'énergie - Sollicitation d'une aide de l'ADEME pour soutenir les audits - énergétiques non-réglementaires dans le cadre de l'opération « mon PASS' RENOV » - Mobilisation et communication autour de la rénovation énergétique en partenariat avec l'Asder : 2 apéro-réno-copro, 1 ballade thermographique, 2 ateliers professionnels, 1 session de formation des syndics

Développer de nouvelles solutions de logement et d'accompagnement pour tous les ménages de l'agglomération

<p>Action 10 Développer de nouveaux partenariats avec les bailleurs sociaux sur les questions de loyers, de mobilités au sein du parc d'attributions</p>	<p>- Groupes de travail avec les partenaires pour élaborer la convention intercommunale d'attributions de logements sociaux</p>
<p>Action 11 Etudier les parcours de vie des primo-accédants</p>	<p>Action abandonnée</p>
<p>Action 12 Développer des réponses au vieillissement de la population et aux situations de handicap</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Attribution d'une subvention à l'APEI de Chambéry pour la construction d'un foyer hébergement pour adultes handicapés « La Revériaz » à Chambéry - Financements par l'Anah pour l'adaptation de 19 logements (délégation des aides à la pierre) - Soutien à l'association Régie Coup de Pouce : 8 cohabitations intergénérationnelles sur le territoire
<p>Action 13 Mettre en œuvre des solutions d'habitat adapté pour les gens du voyage sédentarisés</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Ouverture d'un terrain familial à Bassens pour une famille issue de gens du voyage, - Recherche foncière à destination des terrains familiaux menée avec la Société d'Aménagement Foncier et l'Etablissement rural pour trouver 15 nouveaux terrains d'ici 2020 et délocaliser les actuels situés en zone économique ou en zone inondable,
<p>Action 14 Soutenir les systèmes de garanties pour l'accès au parc locatif social</p>	
<p>Développer le logement à loyer modéré dans le parc privé pour accompagner le rééquilibrage de l'offre</p>	<p>- Conventonnement avec l'Anah(délégation des aides à la pierre) de 12 logements (dont un avec travaux) à loyer maîtrisé</p>

Optimiser les financements et la gouvernance du PLH2014-2019

<p>Action 16 Renouveler les partenariats locaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Consolidation de Chambéry Alpes Habitat et la SAIEM de Chambéry en Cristal Habitat - Désignation d'un représentant au sein de la Commission de médiation du droit au logement opposable (DALO)
<p>Action 17 Construire avec les communes des feuilles de route communales</p>	
<p>Action 18 Encourager les expériences innovantes dans tous les domaines de la politique habitat</p>	
<p>Action 19 Animer l'observatoire du PLH par des indicateurs d'évaluation et de suivi de projet</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Adoption du bilan de réalisation à trois ans et de l'adaptation du Programme local de l'habitat 2014-2016 - Extension du PLH à l'ensemble de la Communauté d'agglomération suite à la fusion
<p>Action 20 Mobiliser les financements en veillant à la cohérence et à la pérennité des interventions</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Adaptation du dispositif financier d'accompagnement du Programme local de l'habitat intercommunal 2014-2019 - Modification de la délibération n° 229-14 C du 18 décembre 2014 - Elaboration de conventions d'objectifs 2017-2020 avec Cristal Habitat, l'OPAC de la Savoie et Savoisienn Habitat pour favoriser un développement cohérent de l'offre en logements (locatif social, accession) et la réhabilitation du parc existant. - Montants financiers attribués : Grand Chambéry : 721 316 € Etat et Anah : 1 819 579 €

